



Délégués du Personnel
Réunion du Jeudi 25 juillet 2013

Référence : DP JUILLET 2013
Date : Jeudi 25 JUILLET 2013

COMPTE RENDU de REUNION
Jeudi 25 juillet 2013

DELEGUES du PERSONNEL



ORDRE DU JOUR :

C.G.T. : 64 questions soit 47,7 % des questions
134 questions



QUESTIONS D'ORDRE GENERAL " CGT "

Question N°1 DP C.G.T UTP :

- Lorsqu'un salarié, habitant hors du département du Rhône, doit effectuer sa visite médicale de validité du permis E :

- 1- est-ce normal que celui-ci doive se débrouiller seul afin de trouver un médecin et de prendre rdv ?
- 2- est-ce normal que les salariés ne soient pas au courant qu'ils ne peuvent pas voir le médecin de Lyon ? (les délais parfois long pour obtenir un rdv avec un médecin du travail imposent un temps nécessaire d'information)
- 3- est-ce normal que les ordonnancements ne soient pas au courant ?

Réponse :

1. Il est établi que l'entreprise prenne RDV pour les salariés domiciliés dans le Rhône. Pour les salariés hors Rhône, ils doivent effectivement prendre RDV seul et régler les frais (remboursement sur note de frais).
2. Un rappel sera fait.
3. Non, ils ont été informés de la démarche. Un rappel a été fait.

Questions N°1 DP C.G.T Maintenance

Nous demandons que le compte RCR apparaisse dans le compte mémoire.

Réponse : Le RCR éventuel ne s'apparente pas aux heures présentes dans le compteur HEC ; il n'y a donc pas lieu de créer un compte-mémoire spécifique.

Question générale N°1 DP C.G.T :

Nous exigeons demandons la moyenne de temps de travail sur les groupes Bus, pour les groupes Tram et groupes Métro du dernier cycle de 12 semaines de 2013 ?

Réponse : La réponse sera apportée lors de la réunion DP du mois d'août.

Question générale N°2 DP C.G.T :

Nous exigeons demandons la moyenne d'amplitude de travail pour les groupes Bus, pour les groupes Tram et groupes Métro du dernier cycle de 12 semaines de 2013 ?

Réponse : La réponse sera apportée lors de la réunion DP du mois d'août.

Question générale N°3 DP C.G.T :

Nous exigeons demandons le nombre de personne du personnel de conduite Bus inférieur à 420H, égal à 420H et supérieur à 427H et compris entre 420H et 427H du dernier cycle de 12 semaines de 2013 ?

Réponse : La réponse sera apportée lors de la réunion DP du mois d'août.

Question générale N°4 DP C.G.T :

Nous exigeons demandons le nombre de personne du personnel de conduite Métro inférieur à 420H, égal à 420H et supérieur à 427H et compris entre 420H et 427H du dernier cycle de 12 semaines de 2013?

Réponse : La réponse sera apportée lors de la réunion DP du mois d'août.

Question générale N°5 DP C.G.T :

Nous exigeons demandons le nombre de personne du personnel de conduite Tram inférieur à 420H, égal à 420H et supérieur à 427H et compris entre 420H et 427H du dernier cycle de 12 semaines de 2013?

Réponse : La réponse sera apportée lors de la réunion DP du mois d'août.

Question générale N°6 DP C.G.T :

Nous exigeons demandons sur l'ensemble des groupes Bus le nombre d'heure annexe de travail hors temps de conduites du dernier cycle de 12 semaines de 2013? (Pause, acheminement, etc....)

Réponse : La réponse sera apportée lors de la réunion DP du mois d'août.

Question générale N°7 DP C.G.T :

Nous exigeons demandons sur l'ensemble des groupes Métro le nombre d'heure annexe de travail hors temps de conduites du dernier cycle de 12 semaines de 2013? (Pause, acheminement, etc....)

Réponse : La réponse sera apportée lors de la réunion DP du mois d'août.

Question générale N°8 DP C.G.T :

Nous exigeons demandons sur l'ensemble des groupes Tram le nombre d'heure annexe de travail hors temps de conduites du dernier cycle de 12 semaines de 2013? (Pause, acheminement, etc....)

Réponse : La réponse sera apportée lors de la réunion DP du mois d'août.

Question générale N°9 DP C.G.T :

Sur l'année 2012, nous exigeons demandons le nombre d'heure total excédentaire sur l'ensemble de l'entreprise du dernier cycle de 12 semaines de 2013?

Réponse : Tableau joint au CR.

Question générale N°10 DP C.G.T :

Sur l'année 2012, nous exigeons demandons le nombre d'heure total supplémentaire sur l'ensemble de l'entreprise du dernier cycle de 12 semaines de 2013?

Réponse : Tableau joint au CR.

Question générale N°11 DP C.G.T :

Sur l'année 2012, nous exigeons demandons le nombre d'heure total complémentaire fait par les mi-temps sur l'ensemble de l'entreprise du dernier cycle de 12 semaines de 2013?

Réponse : Les heures complémentaires des salariés à temps partiel ne sont pas décomptées par cycle mais par mois.

UGICT-CGT question 2

Réception document en main propre.

- a) **Un chef de service peut-il refuser un document remis en main propre par un salarié ?.**

- b) **Un chef de service peut-il refuser un document remis en main propre par un représentant du personnel ?**

Réponse : La remise de documents en main propre, lorsqu'elle est juridiquement possible, est à privilégier dans un souci de simplification et de rapidité. Cela dit, tout document remis en main propre peut faire l'objet d'un refus par son destinataire.

UGICT-CGT question 4

Vivier :

- a) **Quelle est la durée maximum du vivier pour le personnel en attente pour un poste d'agent de maîtrise ?**
- b) **Quelle est la durée maximum du vivier pour le personnel en attente d'un poste de chef de bord ?**

Réponses :

- a) La durée de mise en vivier est de 1 an
- b) Il n'y a pas de vivier car dans ce cadre, les TCI exercent ponctuellement des missions de CDB en tant que Faisant Fonction. Les FF sont nommés CDB dès lors qu'un besoin est identifié.

UGICT-CGT question 5

Définitions

- a) **Quelle est la définition de chantage ?**
- b) **Quelle est la définition de proposition ?**

Réponses :

- a) Chantage : pression exercée sur une personne en lui faisant peur
- b) Proposition : offre, recommandation, soumettre quelque chose à quelqu'un

UGICT-CGT question 15

Assermentation.

- a) **Quel est le délai actuel pour obtenir une assermentation ?**
- b) **Quelle est l'évolution de ce délai ?**
- c) **Quelle est en est la cause ?**

Réponses :

- a) 2 mois après la formation
- b) aucune pour l'instant
- c) délai donné par le tribunal de grande instance.

UGICT-CGT question 20

Compensations :

- a) quelles ont été les compensations pour la fête de la musique 2010 ?
- b) quelles ont été les compensations pour la fête de la musique 2011 ?
- c) quelles ont été les compensations pour la fête de la musique 2012 ?
- d) quelles ont été les compensations pour la fête de la musique 2013 ?
- e) quelles ont été les compensations pour les fêtes des lumières 2010 ?
- f) quelles ont été les compensations pour les fêtes des lumières 2011 ?
- g) quelles ont été les compensations pour les fêtes des lumières 2012 ?
- h) quelles seront les compensations pour les fêtes des lumières 2013 ?
- i) quelles ont été les compensations pour les réveillons du 24 et 31 décembre 2010 ?
- j) quelles ont été les compensations pour les réveillons du 24 et 31 décembre 2011 ?
- k) quelles ont été les compensations pour les réveillons du 24 et 31 décembre 2012 ?
- l) quelles seront les compensations pour les réveillons du 24 et 31 décembre 2013 ?

Réponse : La réponse sera apportée lors de la réunion DP du mois d'août.

UGICT-CGT question 21

Mobilité de notre DG.

- a) Confirmez le départ prochain de notre DG ?
- b) Les 29 mesures disciplinaires du DCI ont-elles accélérées le processus ?

Réponse : Non, la question n'appelle pas plus de commentaire.

UGICT-CGT question 22

Un salarié termine son service du lundi à 1h00 il est ensuite en repos le mardi, à quelle heure l'entreprise peut-elle lui demander de commencer au plus tôt son service du mercredi ?

Réponse : Il pourra prendre le premier service du mercredi, que le mardi soit son jour de repos hebdomadaire ou pas.

UGICT-CGT question 23

Horaire de 17h30 à 5h00.

- a) Un salarié peut-il travaillé cet horaire ?
- b) Pourquoi ?
- c) En commençant à 17h30, à quelle heure peut-il terminer au plus tard ?

Réponse : Oui, cela fait 11h30 d'amplitude.

La durée de **principe** de l'amplitude est de **11 heures**.

Il est possible de dépasser 11 heures d'amplitude **sans dépasser 13 heures** dans un certain nombre de cas :

- lorsque la **durée hebdomadaire du travail est répartie sur moins de 5 jours**, l'amplitude peut avoir une durée allant jusqu'à **13 heures**,
- dans les autres cas, donc pour les services répartis sur au moins 5 jours, lorsque les conditions de l'exploitation du service le rendent nécessaire, l'amplitude peut être prolongée jusqu'à 13 heures à condition que **la proportion totale de services effectuant une amplitude comprise entre 11 et 13 heures ne soit pas supérieure à 35% des services**.

Le nombre de services dont il est question est celui de la période de référence applicable dans l'entreprise pour le calcul de la durée du travail (cycle de 12 semaines).

UGICT-CGT question 39

Promotion 2013, nous demandons le nombre de points et de prime par direction, UT, service et section.

Réponses :

Directions	Points
DIRECTION CONTRACTUELLE ET FINANCIERE	130
DIRECTION DE LA MAINTENANCE PATRIMONIALE	555
DIRECTION DE L'EXPLOITATION	975
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	50
DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION	30
DIRECTION PROJETS TRANSV.QUAL ET ENVIRT	30
DIRECTION PROJETS, MARKT, INTERMODALITE	40
DIRECTION RELATION CLIENTS	200
DIRECTION SECURITE	170
Total général	2710

Nombre de primes 2013	
Directions	Nombre
DIRECTION CONTRACTUELLE ET FINANCIERE	31
DIRECTION DE LA MAINTENANCE PATRIMONIALE	350
DIRECTION DE L'EXPLOITATION	369
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	32
DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION	26
DIRECTION GENERALE	1
DIRECTION PROJETS TRANSV.QUAL ET ENVIRT	6
DIRECTION PROJETS, MARKT, INTERMODALITE	43
DIRECTION RELATION CLIENTS	87
DIRECTION SECURITE	195
Total général	1140

UGICT-CGT question 45

Pour la direction une « invitation » est-elle une obligation ?

Réponse : La langue française a la richesse de son contexte et chacun a la liberté de sa compréhension.

UGICT-CGT question 46

Trouvez-vous un plaisir à imposer des mesures unilatérales ?

Réponse : La question n'appelle pas de commentaire.

UGICT-CGT question 47

Pensez-vous ainsi à améliorer le bien-être au travail et le dialogue social ?

Réponse : Il n'y a pas de contradiction ni d'opposition entre les notions de mesures unilatérales, de bien-être au travail et de dialogue social.

UGICT-CGT question 48

Quel est le délai pour transmettre les questions DP ? Merci de préciser votre réponse en date, heure, minute, seconde

Réponse : Comme le stipule expressément et très clairement le courrier envoyé individuellement à chaque délégué du personnel le 15 juillet 2013 :

« [...] l'article L2315-12 du Code du Travail dispose que « Sauf circonstances exceptionnelles, les délégués du personnel remettent à l'employeur une note écrite exposant l'objet des demandes présentées, 2 jours ouvrables avant la date à laquelle ils doivent être reçus ».

Pour savoir comment ce délai doit être compté, il faut se référer aux règles habituelles en matière de computation des délais. A ce titre, l'article 641 du Code de Procédure Civile dispose que « Lorsqu'un délai est exprimé en jours, celui de l'acte, de l'évènement, de la décision ou de la notification qui le fait courir ne compte pas ». Le jour de la réunion ne peut donc être compté dans le délai.

A titre d'exemple, lorsque la réunion est organisée le jeudi, les questions doivent parvenir à la direction au plus tard le lundi qui précède la réunion. »

Le délai étant fixé en jours ouvrables, il n'y a pas de notion d'heure, minutes, ou secondes.

QUESTIONS DIRECTION BUS

UGICT-CGT question 10

Tenue vestimentaire,

- a) **Que se passe-t-il avec le fournisseur, pourquoi les délais augmentent de jours en jours ?**
- b) **La qualité attendue est-elle au rendez-vous ?**
- c) **Est-il prévu ou toujours envisagé de conserver ce prestataire pour le prochain contrat ?**
- d) **Est-il déjà à exclure cette hypothèse ?**

Réponses :

- a) Le service Achats n'a pas d'information confirmant un rallongement effectif des délais, et par conséquent sur les causes inhérentes. Nous étudierons toute remontée détaillée.
- b) Aucun retour négatif n'est parvenu à ce jour concernant la dernière dotation de mars 2013.
- c) Le contrat actuel sera échu fin 2014. Le prestataire actuel sera consulté. Il sera conservé s'il remporte l'appel d'offre.
- d) Aucun élément concret ne justifie d'exclure le prestataire actuel d'une future consultation. Nous avons connu un démarrage difficile mais le prestataire a assumé ses responsabilités notamment financières. L'organisation globalement réussie de la distribution de la dernière dotation peut nous laisser penser qu'ils tirent des leçons du passé pour atteindre le niveau d'exigence que nous exprimons.

QUESTIONS DEPARTEMENT CONTROLE INTERVENTION

UGICT-CGT question 1 DCI

- a) en complément des 29 mesures disciplinaires déjà réalisées, confirmez-vous l'absence de nouvelles mesures disciplinaires à venir pour l'activité de 2012, merci de préciser la validité de cette réponse ?
- b) A défaut, à quelle date serez-vous en mesure de confirmer l'abandon définitif de sanctions futures et ce pour l'activité 2012 ?

Réponses :

- a) Oui, pas de mesure en cours.
- b) Sans objet.

UGICT-CGT question 3

Accès réfectoire par le personnel du DCI GAT,

- a) Nous demandons la clé du réfectoire d'Alsace pour l'ensemble du personnel DCI GAT.
- b) Nous demandons d'accéder à ce local par la porte atelier et non pas par l'accès salles de formation (lieu où sont stocké du matériel de toutes sortes).

Réponses :

- a) La demande a été faite en Mars 2013. Nous relançons dès aujourd'hui.
- b) Nous prenons note de votre demande

UGICT-CGT question 11

PDC :

- a) Quelles sont les modifications réalisées depuis le 01 janvier 2013 ?
- b) Quelles sont les raisons de ces modifications ?
- c) En quoi à consister l'opération de vidage, qu'elle en est la raison ?
- d) Comment sont prises en compte ces modifications ?
- e) Quels sont les secteurs où ces modifications ne sont pas prises en compte ?

Réponses :

- a) b) Correction d'anomalie remontée par le terrain ou amélioration de performance.

- c) Il s'agit d'une mise à zéro de l'appareil pour restaurer les performances initiales permettant de supprimer certains problèmes de lenteur.
- d) Elles sont mises en service après recette en Usine et vérification KL.
- e) Elles sont appliquées à tous les appareils.

UGICT-CGT question 12

PDC, sachant que les appareils de contrôle (PDC) dysfonctionnent toujours,

- a) **Que comptez-vous faire pour y remédier ?**
- b) **Dans combien de temps?**

Réponse : Les PDC sont passés en période garantie depuis le mois d'Avril. Les corrections d'anomalies sont toujours assurées par le prestataire. Nous espérons que les corrections notamment sur les problèmes de lenteurs depuis Avril seront efficaces.

UGICT-CGT question 17

Merci de relire ce qui suit et d'y apporter réponses et corrections qui s'imposent.

UGICT-CGT question 2

DCI, primes et point,

- a) **Quels sont les différents montants des primes pour les alternants ?**
- b) **Comment expliquez-vous ces différences ?**
- c) **Pourriez-vous transmettre aux encadrants en charge de répondre aux alternants la réponse b) car actuellement ceux-ci n'ont pas de réponse ?**
- d) **Quels sont les différents montants des primes pour les TCI ?**
- e) **Comment expliquez-vous ces différences ?**
- f) **Pourriez-vous transmettre aux encadrants en charge de répondre aux TCI la réponse e) car actuellement ceux-ci n'ont pas de réponse ?**
- g) **Quels sont les différents montants des primes pour les FF chef de bord ?**
- h) **Comment expliquez-vous ces différences ?**
- i) **Pourriez-vous transmettre aux chefs de bord la réponse h) afin qu'il puisse retrouver une motivation proportionnelle à cette réponse ?**
- j) **Quels sont les différents montants des primes pour les chefs de bord niveau 1 ?**
- k) **Comment expliquez-vous ces différences ?**
- l) **Quels sont les différents montants des primes pour les chefs de bord niveau 2 ?**
- m) **Comment expliquez-vous ces différences ?**
- n) **Parmi le personnel du DCI confirmez-vous qu'il a été décidé d'écarter des primes et point (niveau 2) les personnes concernées par les mesures disciplinaires ?**
- o) **Parmi les 29 mesures disciplinaires combien de personnes ont été primées ?**

Réponses :

- a) de 0 ou 200 euros
- b) par des différences de résultats
- c) oui
- d) de 0 à 500 euros
- e) par des différences de résultats
- f) oui
- g) de 0 à 600 euros
- h) par des différences de résultats
- i) oui
- j) de 0 à 700 euros
- k) par les différences de résultats
- l) de 0 à 700 euros
- m) par les différences de résultats
- n) oui

o) 0

Réponse :

a) de 0 à 200 euros

Les autres réponses ne changent pas.

UGICT-CGT question 18

Merci de relire ce qui suit et d'apporter des réponses, nous nous passerons également de vos commentaires.

UGICT-CGT question 3

DCI, concernant les 29 dernières mesures disciplinaires,

a) Combien sont liées aux passages de carte de service ?

b) Combien sont liées aux passages de carte de client ?

c) Combien sont liées aux passages de carte client et cartes de service ?

d) Combien sont liées à d'autres raisons que les réponses a), b) et c) ?

e) Combien sont liées à des passages de tickets ?

f) Combien sont liées à de faux PV ?

g) Combien sont liées des encaissements personnels ?

h) Combien de demandes de licenciement ont été réalisées par l'entreprise auprès de l'inspection de travail ?

i) Combien ont été acceptées ?

j) Combien ont été refusées ?

k) Quels sont les motifs des acceptations ?

l) Quels sont les motifs des refus ?

Réponse : Nous ne ferons aucun commentaire au sujet des dossiers disciplinaires individuels

Réponse : Nous maintenons notre réponse

UGICT-CGT question 19,

a) A quelle date, le coordinateur du DCI nord va-t-il cesser ses fonctions au sein du DCI ?

b) A quelle date le futur coordinateur du DCI nord va-t-il prendre ces nouvelles fonctions au sein du DCI ?

Réponses : En septembre 2013.

UGICT-CGT question 28

Des contrôles en civil sont-ils prévus pour les agents DCI ?

a) Si oui quelles formations envisagez-vous pour les contrôleurs ?

b) Sur quels articles de loi s'appuient le contrôle en civil ?

Réponses :

a) Tous les agents de la DCI ne font pas de contrôle en civil. Seuls les TCI volontaires pour ce type d'opération les réalisent. Il n'y a pas de formation particulière. Un REX sera fait dans quelques mois sur les pratiques.

b) Cela ne repose pas sur la loi mais sur orientations préconisées par le Groupe Keolis. Ce genre d'opérations sont déjà menées sur Lille et Bordeaux.

UGICT-CGT question 29

Contrôle en civil des agents DCI volontaires, payerez-vous des tenues civiles pour les agents ?

Réponse : Cela n'est pas prévu.

UGICT-CGT question 30

Donnez-vous une indemnité pour les agents qui useront leurs vêtements personnels pendant ces opérations ?

Réponse : Cela n'est pas prévu

UGICT-CGT question 31

Dans ce cas-là, nous demandons également une prime paire de chaussures pour tout le personnel du DCI ?

Réponse : Cela n'est pas prévu

UGICT-CGT question 32

Nous demandons une dotation spécifique pour le contrôle en civil.

Réponse : Cela n'est pas prévu

UGICT-CGT question 33

Les contrôleurs de titres de transports doivent être identifiables pour effectuer leur mission, comment allez-vous rendre les contrôleurs identifiables ?

Réponse : Les agents ne doivent pas être identifiables à distance, mais doivent s'identifier lorsqu'ils abordent un client. Ils doivent posséder leur carte d'assermentation, une plaque, un chasuble pour partir en intervention si besoin, une radio pour deux agents.

UGICT-CGT question 34

Quels sont les protocoles de contrôle pour les contrôleurs en civil ?

Réponse : Avant chaque départ en opération, les agents sont briefés. Lors de tous contrôles, l'agent salue le client et s'identifie auprès du client.

UGICT-CGT question 35,

Pouvez-vous rappeler les procédures de contrôle au tramway ?

- a) Pour une équipe de trois contrôleurs et un chef de bord ?**
- b) Pour deux contrôleurs et un chef de bord ?**
- c) Pour deux équipes ?**
- d) Certaines lignes de tramway doivent-elles être contrôlées selon d'autres procédures ?**

Réponses :

a) Il existe deux méthodes :

Le « piston » : L'équipe traverse la rame d'un point A à un point B ensemble.

La « pince » : L'équipe se sépare en deux groupes de deux. Ils partent chacun d'un point différent de la rame et se rejoignent entre les deux.

b) L'équipe peut soit faire du « piston » soit contrôler un périmètre (descente par exemple).

c) Les équipes se concertent et définissent la procédure à faire.

d) Sur T4, contrôle seulement en embarqué jusqu'au Terminus avec les forces de police.

UGICT-CGT question 36

Des cartes DCI n'ouvrent pas certains accès aux salles de repos, que comptez-vous faire pour remédier à ce problème ?

Réponse: Que les agents fassent remonter l'information à leur chef Groupe pour que le nécessaire puisse être fait.

UGICT-CGT question 37

Il semblerait que des chefs de groupe demande à des agents DCI de rentrer des clients à vue sur leur TXP, pouvez-vous confirmer cette demande par note de service ?

Réponse : Un rappel sera fait pour plus qu'aucun client « à vue » ne soit entré.

UGICT-CGT question 38

Après confirmation par note de service, êtes-vous prêt à croire sur parole que ces clients rentrés à vue sont bien réels et que vous n'engagerez aucune procédure de licenciement à l'encontre de ces agents de contrôles ?

Réponse : Voir réponse précédente.

QUESTIONS DIRECTION SECURITE

UGICT-CGT question 14 UTM

Présence agent de sécurité côté SNCF :

- a- a) quel est le dispositif prévu pour Juillet/Août 2013 ?
- b- b) quelle est leur mission ?
- c- c) quel est leur périmètre d'intervention, pour quelles raisons ?

Réponses :

- a) Aucun dispositif n'est prévu.
- b) Présence au niveau de la zone de péage SNCF de la station pour sécuriser la clientèle – faire respecter la réglementation – prévenir la repasse de titres de transport – prévenir l'occupation illicite au niveau de cet accès de la station
- c) Le rappel des règles, Station Part-Dieu (accès SNCF)

QUESTIONS DIRECTION MODES LOURDS

UGICT-CGT question 6 UTM

Als, à quelle date les roulements pour le cycle commençant le 09 Septembre 2013 seront-ils à jour ?

Réponse : Ils sont à jour et dans Giramat depuis fin juin.

UGICT-CGT question 7, UTM

Suppression de poste Als / (primes, points),

- a) **Le fait de primer 70% du personnel du secteur Villeurbanne est-il lié avec les suppressions de postes d'Als de ce secteur ?**
- b) **Le fait de primer 20% du personnel du secteur Perrache ou Charpenne par exemple est-il lié à une garantie des postes à venir ?**
- c) **Le fait de primer 0% du site Part-Dieu à quoi est-il lié ?**
- d) **Au 1er Janvier 2013 combien d'Als au total composaient le secteur Villeurbanne et Gerland ?**
- e) **Au 1er Janvier 2014 combien d'Als vont composer le secteur Villeurbanne et Gerland (OULLINS) avec donc en plus une station à couvrir ?**

Réponses :

- a) Comme déjà répondu, pour les primes nous ne raisonnons pas par secteur mais par agent.
- b) Comme déjà répondu, pour les primes nous ne raisonnons pas par secteur mais par agent.
- c) Comme déjà répondu, pour les primes nous ne raisonnons pas par secteur mais par agent.
- d) Janvier 2013 : Villeurbanne : 17 ; Gerland : 10, soit 27 AL
- e) Janvier 2014 : Villeurbanne : 14, Oullins/Gerland : 14 soit 28 AL

UGICT-CGT question 8

Congés UTM

- a) **A quelle date la direction d'UTM compte-elle prendre en compte les demandes de congés pour la Toussaint ?**
- b) **A quelle date la direction d'UTM compte-elle prendre en compte les demandes de congés de fin d'année ?**

Réponses :

- a) Dès fin août, les RDS récupéreront les souhaits des agents
- b) Dès septembre, les RDS récupéreront les souhaits des agents

UGICT-CGT question 9

Suite à :

UGICT-CGT question 50

Par manque d'effectif, certains régulateurs du PCC métro ne peuvent pas prendre leur RTT pendant le cycle.

- a) **Confirmez-vous ?**
- b) **Nous demandons la possibilité de mettre ces heures de RTT sur le compteur HEC.**
- c) **Le compteur HEC étant de 42h maxi, nous demandons donc le passage à 100 heures.**

Réponse :

- a) Il n'y a pas de manque d'effectif au PCC 21 régulateurs sur ABC 20 sur D.
b) Non si les RTT n'ont pas été pris, ils sont payés en fin de cycle.

UGICT-CGT question 44

PCC métro, quel le nombre d'heures de RTT payés pour 2012 ?

Réponse : Les RTT non pris sont travaillées et peuvent déclencher le paiement d'heures excédentaires ou supplémentaires.

Il n'est pas possible d'identifier l'origine des heures payées en fin de cycle et donc nous ne pouvons vous indiquer le nombre d'heures de RTT payées en fin de cycle.

UGICT-CGT question 7

RTT PCC métro durant les derniers cycles de 2012

Combien d'heures de RTT ont-elles été acquises ?

Combien d'heures de RTT ont-elles été prises ?

Combien d'heures de régularisation ont été compensées

Réponse : Nous ne pouvons fournir que les droits pris (7 512 heures pour PCC Métro en 2012). Les droits acquis non pris pouvant être payés en fin de cycle, il n'est plus possible de retrouver les droits acquis a posteriori.

- a) **Comment pouvez-vous nous répondre sérieusement que le fait de se faire payer des RTT n'est pas lié à un manque d'effectif suite aux réponses précédentes ?**
- b) **Pour quelles raisons des journées de RTT complètes sont-elles payées au PCC métro ?**
- c) **L'absentéisme est-il la cause du paiement de ces heures ?**
- d) **Quelles en sont les autres ?**
- e) **Qui décide du paiement ou non des heures de RTT ?**

Réponses :

- a) le paiement des RTT est exceptionnel et répond en général à un impératif de continuité de service
- b) comme indiqué ci-dessus, la règle n'est pas de payer des journées de RTT. Ce paiement ne peut relever que d'un cas très particulier
- c) Non, sauf cas isolé ponctuel
- d) Aucun, ce n'est pas la règle
- e) La hiérarchie dans les limites évoquées ci-dessus

UGICT-CGT question 13

Suite à :

UGICT-CGT question 73

Suite à la mise en place la synergie Tram réalisée par les agents de ligne Métro un chiffrage devait être réalisé afin de connaître les économies réalisées par rapport à la baisse du nombre de SI par exemple.

a) Qu'en est-il aujourd'hui ?

b) Allez-vous intéresser et de quelles manières les Als réalisant cette synergie ?

Réponse :

a) Le nombre de Situations Inacceptables détectées sur les stations tramway est relativement faible : Un état comparatif précis sera réalisé entre 2012 et 2011.

b- comme déjà indiqué à plusieurs reprises, la synergie fera partie des éléments d'appréciation dans le cadre de l'attribution des primes annuelles individuelles

De quelles manières la synergie a-t-elle été appréciée sur le secteur Part-Dieu ?

Réponse : A l'instar des autres secteurs, la synergie est un des critères d'appréciation dans l'octroi de prime annuelle.

UGICT-CGT question 16

Arrêt volontaire d'un escalier mécanique.

- a) un salarié encoure-t-il des sanctions pour avoir arrêté un escalier mécanique sans pénalité ?**
- b) un salarié encoure-t-il des sanctions pour avoir arrêté un escalier mécanique avec des pénalités ?**

Réponses :

- a) Non, si les raisons de l'arrêt sont justifiées, qu'il prévient le PCC et fait l'affichage nécessaire
- b) Non, si comme indiqué ci-dessus, les raisons de l'arrêt sont justifiées, qu'il prévient le PCC et fait l'affichage nécessaire. Dans ce cas, il y a contestation de la pénalité qui est supprimée

UGICT-CGT question 24

UTMA, comment fait un conducteur en commençant son service à 18h25 à la soie pour relever un conducteur à 18h29 à Charpennes BIS ?

Réponse : Merci de préciser le groupe, une erreur c'est peut-être glissée lors du graphichage

UGICT-CGT question 25, UTMA

Groupe 61.

- a) Que devient-il ?**
- b) Après la formation d'un vivier conducteur/AL, est-il prévu de former un vivier AL/conducteur ?**

Réponses :

- a) Pas de changement
- b) Dans la fonction d'AL, la continuité de service fait partie de ses missions

UGICT-CGT question 26, UTMA,

Groupe 66.

- a) Ce groupe est-il initialement roulant ?**
- b) Ce groupe peut-il devenir roulant pour assurer la continuité de service ?**
- c) Ce groupe doit-il être programmé roulant plusieurs jours à l'avance ?**
- d) Quand celui-ci roule ainsi que l'AL Foch et qu'il manque un conducteur, quel est le rôle de l'AL Charpennes ?**
- e) Quand le groupe 66 est roulant à l'heure de fermeture des stations du secteur Part-Dieu la priorité est-elle d'assurer la continuité de service et procéder à la fermeture non sécuritaire des stations ?**

Réponses :

- a) Non
- b) Oui
- c) Si pas d'autres alternatives, oui
- d) l'AL Charpenne qui a un rôle de correspondance/aiguille, ne doit en principe pas bouger. Toutefois, si le carrousel est bloqué, il doit conduire et sera dans ce cas remplacé par 1 AL d'un autre secteur
- e) Dans ce cas, un agent de sécurité vient aider pour la fermeture des stations

UGICT-CGT question 27, UTM

Réunion Als/encadrement.

- a) A quelles dates ont eu lieu les dernières rencontres ?**
- b) Quelles ont été les dates annoncées par la suite qui n'ont pas été honorées ?**
- c) A quelles dates auront lieu les prochaines ?**
- d) Pourquoi celles-ci n'apparaissent pas être une priorité ?**

Réponses :

- a) Le 15 mai et en juin sur les changements de roulements de Villeurbanne
- b) Celle devant avoir lieu en mai réunissant tous les secteurs
- c) Certainement entre septembre et octobre
- d) Elles font bien parties des priorités mais ce ne sont pas les seules. De plus, il n'est pas évident avec les différents roulements des agents de trouver les dates qui conviennent à tous

QUESTIONS DIRECTION MAINTENANCE PATRIMONIALE

Questions N°2 DP C.G.T Maintenance

Suite à la question CGT n° 2 Folio 57 de Mai 2013, nous demandons toujours des lacets en supplément vu la mauvaise qualité de ceux-ci.

Question N°2 – CGT- Maintenance

Vu la mauvaise qualité des lacets des chaussures de sécurités nous exigeons demandons l'attribution de lacets supplémentaire.

Réponse :

De nouvelles chaussures de sécurité ont été testées puis sélectionnées. Durant l'ensemble des essais, aucun défaut de qualité des lacets n'a été remonté. De plus, ces nouvelles références étant de gamme supérieure, cette potentielle anomalie sera corrigée.

Réponse: Nous n'avons pas de retour de la part des testeurs sur la qualité des lacets. Aujourd'hui, les chaussures sont en commande et ne sont donc pas livrées. Nous restons attentifs à tout complément d'information sur le type de chaussures concernées (plusieurs fournisseurs, plusieurs modèles) et ne manquerons pas de nous rapprocher des fournisseurs si la fragilité des lacets est avérée. Les agents concernés sont invités à se rapprocher de leurs responsables. Le sujet sera regardé le cas échéant au cas par cas ».

Questions N°3 DP C.G.T Maintenance

Suite à la question n° 3 Folio 57 de Mai 2013, nous demandons la liste des tracteurs de dépannage et leurs lieux de garage pour pouvoir tracter les articulés.

Question N°3 – CGT- Maintenance

Les camions de dépannage de la maintenance surface sont-ils tous conforme pour pouvoir tracter les articuler(PTRA) ?

Réponse : Certains le sont mais pas tous.

Réponse :

Les tracteurs sont les suivants :

- UTC : 1 tracteur pouvant tracter tous les articulés
- UTP : 1 tracteur pouvant tracter tous les articulés sauf les CRISTALIS articulés (série 19 et 29) ;
- UTS : 1 tracteur pouvant tracter tous les articulés

Questions N°4 DP C.G.T Maintenance

Suite à la question CGT n°1 folio 56 de Mai 2013.

A°) Comment sont définis les critères d'attribution par le chef de dépôts ?

B°) Qu'entendez-vous par performance ?

Question N°1 – CGT- Maintenance

Quels sont les critères d'attribution de la prime annuelle dans les services technique surface ?

A°) Quelle est la valeur de cette prime ?

B°) Est-elle liée au coefficient ?

C°) Pour un même coefficient peut-elle variée ?

D°) Quel est l'écart entre la prime Maximum et la prime minimum ?

Réponses :

A) Elle est définie par le manager en fonction de la performance constatée lors de l'exercice civil précédent

B°) Elle n'est pas liée au coefficient de l'agent

C°) Dans la mesure où elle n'est pas liée au coefficient, son montant peut varier.

D°) Elle peut aller jusqu'à 3000€

Réponse : A) et B) A titre de rappel et sur l'ensemble de l'entreprise, la prime annuelle est attribuée pour récompenser un investissement particulier et exceptionnel des agents.

UGICT-CGT question 40

Nous demandons le nombre de SNA pour MV à UTP en Janvier, Février, Mars, Avril, Mai et Juin 2013?

Réponses :

Cause	Unité	janv.-13	févr.-13	mars-13	avr.-13	mai-13	juin-13	Total
MV	UTP	16	10	9	14	32	24	105

**NOMBRE
DE SNA**

2012

Cause	Unité	janv.-12	févr.-12	mars-12	avr.-12	mai-12	juin-12	juil.-12	août-12	sept.-12	oct.-12	nov.-12	déc.-12	Total 2012
MV	UTP	32	28	8	3	11	13	6	11	15	44	39	7	217

UGICT-CGT question 41

Depuis Janvier 2013 à Mai 2013, 3 agents sont partis à la retraite à UTP (1 mécanicien, 1 carrossier et 1 chef d'équipe). Suite à la montée des SNA à UTP, nous demandons quelle sera votre stratégie pour pallier aux SNA ?

Réponse : Les seuls départs à la retraite dont nous avons connaissance sur UTP depuis janvier 2013 concernent à ce jour, non pas 3 agents mais seulement 2 (1 carrossier et 1 chef d'équipe). Le remplacement de ces 2 postes est actuellement en cours. Par ailleurs, nous vous rappelons que depuis décembre 2012, l'équipe UMS a été renforcée de 6 MVI renfort.

UGICT-CGT question 42

Sachant qu'un contremaître a été nommé pour remplacer le chef d'équipe et qu'aucun remplacement n'a été effectué pour pallier aux départs des 2 autres agents, allez-vous procéder à un changement d'horaire de la même manière qu'à UTN et UTS ?

Réponse : Nous ne voyons pas le rapport entre les deux sujets. Nous vous renvoyons à la réponse précédente pour ce qui concerne les remplacements. Enfin, nous vous confirmons que l'atelier des Pins est inclus dans la démarche générale à UMS relative au changement d'horaires, au même titre que les autres ateliers.

UGICT-CGT question 43

Avez-vous des difficultés pour recruter un chef d'atelier à UTP ?

Réponse : Le recrutement est en cours.

UGICT-CGT question 44

UMS, UTMA, UTMC et UTMD, afin de combler l'augmentation des SNA et afin d'améliorer les conditions de travail et le bien-être au travail, nous demandons la remise à niveau de tous les effectifs.

Réponse : Merci de préciser la question ...

Pour information, il n'est pas prévu à ce jour de diminution d'effectifs sur UMS.